AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-7-77452037

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

30 JUIN 1977 - BULLETIN TECHNIQUE N° 103

VITICULTURE

MILDIOU

La situation demeure préoccupante sur l'ensemble de l'Aquitaine où il est rare de rencontrer un vignoble indemne de tache. Depuis le dernier traitement préconisé, des orages locaux ont pu lessiver la couverture et la végétation a évolué. En conséquence, il est recommandé de procéder à un nouveau traitement dans les meilleurs délais.

Les spécialités Fulvax (La Quinoléine) et Remiltine (Sandoz) viennent de bénéficier d'une autorisation provisoire de vente contre le Mildiou de la vigne à la suite d'essais conduits en contaminations artificielles sous brumisation par l'INRA de BORDEAUX et les firmes concernées.

Ces produits n'ont pas encore été remis à la Protection des Végétaux en vue des essais de plein champ. Les applications qui seront faites cette année par certains viticulteurs permettront d'apprécier l'intérêt pratique de ces nouvelles formules.

BLACK-ROT

Le traitement conseillé contre le Mildiou sera également efficace contre le Black-rot dont on observe des sorties de nouvelles taches. Pour la dose à utiliser pour certains produits, se référer à notre précédent bulletin.

OIDIUM

Maintenir la protection dans les cépages sensibles.

EUDEMIS ET COCHYLIS

Le second vol vient de débuter et il est encore trop tôt pour intervenir.

ARBORICULTURE

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Le premier vol, généralement de faible intensité, se termine. Les pénétrations larvaires sont peu importantes et il n'y a pas lieu de renouveler la précédente pulvérisation.

.../...

BOTRYTIS DE L'OEIL SUR POMMIERS

Des dégâts allant jusqu'à 20 % de fruits atteints sont observés principalement en Dordogne. Il est probable que les fruits très attaqués vont se momifier ou chuter. Pour limiter l'extension du champignon sur les fruits, généralement peu attaqués, en l'absence d'informations précises, nous recommandons cependant d'effectuer une pulvérisation de bénomyl (Benlate) à 300 g/MA/ha ou de méthylthiophanate (Pelt) à 700 g/MA/ha.

Ce traitement ne se justifie que dans les vergers où l'on dénombre 2 à 3 % au moins de fruits touchés.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le second vol ayant débuté, il est prudent d'effectuer un traitement insecticide sur les variétés précoces. Pour les variétés à cueillir avant la mi-juillet, utiliser un insecticide peu rémanent en respectant les délais d'utilisation avant récolte.:

- mévinphos (Phosdrin, Phoslit, Phosphène) à 500 g/MA/ha - interdit 7 jours avant récolte
- ou dichlorvos (nombreuses spécialités) à 1250 g/MA/ha - interdit 5 jours avant récolte.

Pour les variétés à cueillir entre mi-juillet et mi-août, choisir l'une des matières actives suivantes,à plus longue rémanence :

- phosalone à 600 g/MA/ha (Azofène - Dynalone - Zolone)
- azinphos méthyl à 400 g/MA/ha (nombreuses spécialités)
- méthidathion à 400 g/MA/ha (Ultracide 20).

Les fruits des variétés tardives, récoltées après le 15 août ne sont pas encore sensibles à la tordeuse orientale. Il est donc inutile de leur appliquer ce traitement.

NOTE SUR DEUX MYCOSES ESTIVALES DES POMACEES

Deux champignons sont susceptibles d'altérer très superficiellement l'épiderme des pommes et des poires si l'on observe des périodes pluvieuses et plutôt froides au cours de l'été.

- Le Fly speck ou "maladie en crottes de mouche"
- le Sooty blotch ou blotch fumeux ou"maladie de la suie".

La "maladie en crottes de mouches" provoque à la surface de l'épiderme des taches qui, par leur aspect, leurs dimensions et leur couleur rappellent des excréments d'insectes. Ces petites taches, généralement localisées, arrivent parfois à couvrir tout le fruit. Chaque petite ponctuation est un stroma fortement adhérent à la cuticule. On rencontre le Fly speck dans les vergers à bas-fonds humides où poussent des ronces et des arbustes sauvages dont il est l'hôte véritable.

.../...

"La "maladie de la suie" se présente sous forme de taches noires, fumeuses, arrondies ou de forme irrégulière, s'étendant dans certains cas à tout le fruit. Ces taches peuvent être diffuses ou au contraire très denses. Le mycélium, qui parait superficiel, se développe aux dépens d'une mince couche de la cuticule, qui se craquèle, laissant apparaître le champignon en surface. Il se manifeste également sur les rameaux sur lesquels il paraît pouvoir se conserver. Le développement du champignon est favorisé par l'humidité et par une température comprise entre 12° et 25° C. Au-dessus de 28° C le champignon ne se développe plus.

En l'absence d'informations précises sur les possibilités de lutte, il apparaît que des résultats satisfaisants auraient été obtenus par une couverture fongicide assez lâche entre les traitements "tavelure" et ceux de conservation, en fonctions des pluies, soit environ un traitement tous les 15 jours de fin juin à août en période humide. Dans les essais américains, le folpel (nombreuses spécialités) à 1 kg - 1 kg 500 de matière active/hectare s'avérerait le plus intéressant.

CULTURES LEGUMIERES

OTIORRHYNQUES DU FRAISIER

En Dordogne, les otiorrhynques ont commencé leur période nutritionnelle se caractérisant par de profondes entailles sur le bord des feuilles de fraisier. Si ces dégâts sont observés, effectuer dès maintenant un traitement insecticide sur les variétés non remontantes dont la récolte est terminée avec une des matières actives ci-dessous :

- chlorfenvinphos à 25 g de MA/hl (Basosol, Birlane, Psilatox)
- endosulfan à 60 g de MA/hl (nombreuses spécialités)
- lindane à 45 g de MA/hl (nombreuses spécialités)
- phosalone à 60 g de MA/hl (Azofène, Dynalone, Zolone)
- toxaphène à 150 g de MA/hl (Phénoryl).

Quatre ou cinq pulvérisations apportant chacune au moins 800 l/ha de bouillie seront effectuées à intervalle de 10 à 15 jours. Elles ont pour but de détruire les adultes dont la période de ponte va débuter prochainement. Ce type de traitement ne peut être exécuté sur les variétés remontantes sur lesquelles la cueillette se poursuit.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.P.P.P. n° 524 AD

P225